



Association pour le Don du Sang Bénévole de Cesson Vert-Saint-Denis

Bonjour à vous très chers donateurs !

J'espère que la rentrée s'est passée sous les meilleurs auspices, et que vous avez été épargné par les petits soucis d'entrée dans l'automne tels que gastro, angines et autres rhinopharyngites.....

Ce n'est pas anodin comme question, car vous n'ignorez pas qu'il faut être en parfaite santé pour un don de sang total, et que le moindre nez qui coule est regardé avec méfiance par nos docteurs de l'EFS.

Prenez soin de vous car nous vous attendons nombreux

Mardi 15 octobre de 15h à 20h

À la Ferme des arts de Vert Saint Denis

Une autre date à retenir : le 17 octobre, c'est la Journée mondiale du don d'organes et de la greffe

Je vous rappelle qu'en France, il n'y a pas de fichier du « oui ». Alors si vous voulez être donneur d'organes, il est important que vous portiez sur vous une carte de donneur d'organes que vous pouvez demander sur le site France ADOT dont je vous donne le lien ci-dessous :

<http://www.france-adot.org/demande-carte-donneur.html>

Mais cela ne suffit pas, vous devez faire connaître vos souhaits à vos proches, les seuls qui seront habilités à prendre une décision s'il devait vous arriver malheur !

Ne confondez pas, en France, il y a un fichier du « non » pour ceux qui sont opposés aux dons d'organes, mais pas de fichier du oui, alors parlez-en autour de vous si vous voulez que vos choix soient respectés !

Le don de moelle osseuse fait partie des dons à l'instar du don de sang que l'on fait de son vivant. Il y a actuellement une alerte. La situation du nombre d'inscriptions de donateurs volontaires de moelle osseuse sur le registre français est préoccupante puisqu'en baisse constante.

2009 : 18000 nouveaux donateurs

2010 : 16000 nouveaux donateurs

2011 : moins de 14000 nouveaux donateurs

2012 : seulement 12000 nouveaux donateurs

Alors que le nombre de demandes de greffes augmente, ce qui implique de plus en plus un appel aux donneurs inscrits sur les registres internationaux. Cela vient en particulier d'Allemagne où les profils génétiques des registres sont identiques dans nos deux pays, mais cela a un coût supplémentaire, sans parler de la complexité de l'organisation. Ce problème relève bien de la santé publique. Il faut donc toujours plus informer le grand public, le sensibiliser au don de moelle.

L'objectif du registre France Greffe de moelle est d'atteindre le nombre de 240 000 donneurs inscrits d'ici 2015. Nous pourrions alors greffer la moitié des malades français avec des donneurs français. Trouver un donneur compatible en France apporterait un gain considérable, tant dans la simplification de l'organisation des prélèvements et donc du délai de réalisation des greffes, que dans les dépenses de santé en diminuant l'importation de greffons en provenance de l'étranger.

Actuellement nous en sommes environ à 200 000 « veilleurs de vie »

Controverse sur le don de sang

L'interdiction faite aux homosexuels de donner leur sang pourrait être levée.

Marisol Touraine, ministre de la Santé l'a annoncée « la sécurité doit être assurée, il n'est pas question de prendre le moindre risque en terme de transfusion mais le critère ne peut pas être l'inclinaison sexuelle »

Un projet qui ne fait pas l'unanimité du côté des experts médicaux et des milieux associatifs. « En l'état actuel des connaissances, le risque résiduel de VIH chez une personne ayant un test négatif reste plus élevé dans la population masculine » explique le président de l'association AIDES tout en regrettant que la suspicion pèse sur un groupe humain et non sur une pratique à risques. Le scandale du sang contaminé dans les années 80 ne doit pas nous faire revivre la contamination en particulier des enfants hémophiles (une partie des poches de sang venaient de la population carcérale qu'il ne fallait pas discriminer en dépit du risque avéré !)

L'INVS* estime qu'un don sur 3 millions échappe au contrôle, en raison de fenêtres sérologiques **.

Le risque ne vient pas de la population homosexuelle en tant que telle mais plutôt que les pratiques à risques y sont plus répandues. Le pourcentage de personnes infectées est 65 fois plus important que parmi la population hétérosexuelle, et les nouvelles contaminations annuelles 115 fois plus nombreuses.

Le Comité européen sur la transfusion sanguine recommande aux états membres de ne pas modifier les critères de sélection tant que l'étude en cours n'est pas terminée. Pour la Fédération, le don de sang n'est pas un droit ! Michel Monsellier, 1er vice-président en charge des relations transfusionnelles, précise que c'est l'intérêt supérieur du patient qui prime.

A contrario, la fédération souhaite le retour des transfusés (sous certaines conditions). La ministre indique que l'Agence Nationale de sécurité du médicament et des produits de santé y est opposé (ainsi qu'au retour des personnes ayant séjourné plus d'un an cumulé en Grande-Bretagne dans les années 1980 – 1996, à cause de la maladie de Creutzfeld-Jakob)

Quelques brèves

Selon la Fédération il n'y a pas de pénurie de sang mais si l'EFS supprime les collectes inférieures à 50 dons, cela met à mal l'autosuffisance de demain. La ministre est d'accord avec la Fédération.

